L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Installation de salon de barbe, chaise de barbier de première classe, lavabo, pendule, tableau, glace française et installation de marbre 24 pieds de long sur deux de large. S'adresser 77 rue St-Louis.
4 sept—7f

A VENDRE—Une propriété double rue Gaiver No 176, entre Dumaine et St-Philippe. S'adresser rue St-Pierre 397.
4 sept—7f

DEMANDES.

ON demande—Un bon jardinier-fleuriste. De bons gages seront donnés. S'adresser B. Pierre, Fair Grounds. 7sept—6f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Germania Insurance Co., vs Kuser O'Brien Cotton Seed Cleaning & Linting Co., Limited.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 22,205.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Nos 60 et 62 rue Lafayette, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas, le MARDI, 20 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une bouilloire-pompe, trois "linters," un "gin pulley," arbres de couches pour éventails, soupapes, cinq balles de "linter," et à peu près 1400 sacs pour graine de coton.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

9 sept—9 13 20

Mme Mary Zeeringer vs. Joseph E. Seghers.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 22,247—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue La fayette, entre St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 12 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot de cannes, cannes ombrelles, comptoirs, vitrines, etc. Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

30 août—30—7 12 sept

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme A. L. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,236—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James M. Pagaud Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 sept—9 13 17

Succession de Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,905.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Paul A. Marchand, administrateur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 sept—9 13 17

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,356—Division E—Attendu que Mme Blanche Gastinel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur Gastinel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 sept—9 13 17

Succession de E. F. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,450—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, exécuteur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

3sept—3 7 11

Succession de J. G. Dobbins, et Mary Ann Dobbins sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,370—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Elizabeth Dobbins, exécutrice et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 août—31—sept 3 9

Succession de Robert Barry et Ellen Barry, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,561—Division A—Attendu que Peter Daly a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Robert Barry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 août—31—3 9 sept

AVIS AUX CREANCIERS.

A. J. Clarke et als versus F. Codman Ford Building and Speculative Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,262—Division —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. Codman Ford et Irwin Jamison, comme aires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 sept—6 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,293—Division D— Henry and Brown [illegible]—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de Henry et Brown et W. G. Henry et Henry T. Brown, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers desdits insolvables par publication ou autre, conformément à la loi; ladite réunion étant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par les [illegible] insolvables sera vendue.

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1892.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme,

GEO. W. PRADOS, Député Greffier.

28 juil—31 au 1er sept.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,752—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Ordonné que le sursis accordé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit insolvable, élire un syndic, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.

(Signé) F. A. MONROE,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.

Pour copie conforme:

JNO. H. MANUEL, Député Greffier.

15 juil—16 au 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous indiquée et dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Interdiction de Isaac Godolphin Leech—No 35[illegible]—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans le jugement écrit de la Cour rendu et enregistré ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant que le dit Isaac Godolphin Leech a été mis à un état habituel d'imbécillité ou démence, et [illegible] dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire, Isaac Godolphin Leech; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Karten, A. Oceanovo, Joseph L. Taylor, Charles Ludwig et Jean W. Leech, et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 23 mai 1892.

Jugement signé le 30 mai 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 8ème jour de juillet en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

HUG. D'HEBERTE, Député-Greffier.

juil—31 au 30 j

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 SEPTEMBRE—CLASSE No 313
Tirage de 4 heures P. M.

58	23	12	76	18	26	36	9	62	29	78	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et pour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 6 septembre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.

EDGAR FILIE, Pro tem Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous désignons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de	20,000		20,000
1 Lot de	10,000		10,000
1 Lot de	5,000		5,000
2 Lots de	2,500		5,000
5 Lots de	1,000		5,000
25 Lots de	300		7,500
100 Lots de	200		20,000
200 Lots de	100		20,000
300 Lots de	60		18,000
500 Lots de	40		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de	$60	6,000
100 Lots de	$40	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	$20	19,980

3,434 Lots se montant à $265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous paierons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'emploi de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en toute saison, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour n'avoir que des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance de lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Firemen's Building Association vs. la veuve et héritiers de William Curlett, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,237.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot triangulaire, borné par la Felicity Road les rues St-James et St-Thomas, et désigné comme lot No Deux sur un plan déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Joseph Cohn, notaire; d'après ce plan le dit lot mesure quarante-deux pieds huit pouces de face à la rue St-James, cinquante-quatre pieds de face sur Felicity Road, cinquante-quatre pieds cinq pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No trois; lequel dit lot est une subdivision de deux morceaux de terre dans le faubourg Annunciation, désignés par les Nos cinq et six de l'îlot No trente sur le plan du dit faubourg déposé au bureau de P. Pédesclaux, ex notaire en cette ville.

Acquise par feu William Curlett, par achat du Mechanics Homestead Association, d'après un acte par devant Fred Zengel, notaire, le 2 novembre 1888 (Titre enregistré au Bureau des Aliénations Livre 129, folio 524.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 août—6 13 20 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,428.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certaines ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situées dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Rocheblave, Tonti, Conti et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 17 février 1886 et mesurant chacun vingt-cinq pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur cent quatre vingt-dix pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. (Titre enregistré au bureau des transferts, livre 127, fol. 906.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23août—23 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imbof vs. Mme Amelia Imbof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,003.—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imbof, de Mme W. & C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 120, folio 132.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe, le dit lot est désigné par le No 2 et mesure trente et un pieds quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlot que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et désigné par le No 3; le dit lot mesure trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été acquises par Jacob Imbof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 2 mai 1888, enregistrés au Bureau des Transferts de cette ville, livre 129, folio 151.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Gasquet, White et [illegible], désigné par le No 4 [illegible] la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-six pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, en usage commun au dit lot et aux autres.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imbof de Fasende & Beiza par acte passé pardevant Charles E. Sel, ancien notaire en cette ville, le 13me jour de novembre 1888, enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 162.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour fixer la vente.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de liqueurs.

Chevaux, Wagons, etc.

Comptes à recevoir.

Dans l'affaire de

Jacob Imbof vs. Mme Amelia Imbof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,003.—En vertu d'un ordre de vente en date du 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 septembre 1892, à l'heure donnée plus bas, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au magasin No 92 rue Tchoupitoulas—à 10:30 heures A. M.—

Premièrement—Tout le contenu, marchandises, installations, etc., que contient le dit magasin; comprenant un grand stock bien assorti de whiskies, vins, liqueurs, bière, fruits conservés, cigares; et aussi, meubles de bureau, installations, coffre fort en fer; le tout devant être vendu en lots convenables conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Deuxièmement—Un cheval noir, un cheval bai, un phaéton, un wagon, un jumper, une brouette, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 août—27—1 5 8 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Renaudo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,389.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenant, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Champs-Elysées, Amour (maintenant Rampart) Bons Enfants (maintenant St Claude) et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de P. Lacoste, ex notaire; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St Claude) sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur; le lot No 5 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur et le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Union, Bons-Enfants (maintenant St Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Rampart, adjacents les uns aux autres, formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants (maintenant St-Claude) mesurant [illegible] pieds quatre pouces de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude), et l'autre [illegible] pieds quatre pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-trois pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 août—15 22 29—sept 5 12 17

Avis.

Excursions du dimanche [illegible] sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

24 oct—am et dim.

Succession d'Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,905.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John De Blois, recouvreur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

7sept—7 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés dans le Sixième District.

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kinebury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,124—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre et une portion d'un autre lot de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignés par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur s'étendant alors entre lignes parallèles vers la rue Laurel cent six pieds, laquelle dite portion comprend tout excepté cinquante-quatre pieds de la façade du dit lot No 16. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 8 octobre 1881 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John E. Richard.

Deuxièmement—Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlot que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 juin 1878, conformément à un plan du voyer fait par E. W. Todd, voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Ernest H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 21 mars 1891. [Titre enregistré au bureau des Aliénations dans le Livre 137, folio 486.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 août—15 17 22 29—sept 5 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur.

People's Homestead Association vs Mlle Clémentine Bosseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,906.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 13 septembre 1892, 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au No 130 rue Nord Rampart près de la rue Toulouse.

Un grand assortiment de meubles, consistant d'une belle chambre à coucher, d'un riche salon et salle à manger, chaises, tables, miroirs et un assortiment général de meubles divers, etc., d'après la liste déposée en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 sept—2 6 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Jurgens vs. Colin S. McNeil.

Vente de propriété dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlot 435 anciennement carré d'îlot No 75, borné par les rues Berlin, Dryades, Baronne et l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 19 et 20, sur un plan de F. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 16 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant E. P. Upton, notaire, le 28 janvier 1891; les dits terrains Nos 19 et 20 mesurent chacun, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans les mêmes district et carré d'îlot que la propriété précédemment décrite, lequel morceau de terre mesure dix pieds de façade rue Baronne, et commence à une distance de quatre-vingt-cinq pieds du coin de la rue Berlin et de Baronne, et avec cette façade dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades où il s'élargit de huit pieds vers l'avenue Napoléon, et avec une largeur totale de dix huit pieds, il continue à s'étendre à une distance de quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades et mesure dix-huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre fait partie des terrains 23 et 12 sur un plan de W. C. Fulham, architecte, en date du 21 mars 1891. annexé à un acte de vente passé pardevant E. P. Upton, notaire le 25 [illegible].

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-Ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Euterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,36[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue St-Charles, les rues Euterpe, Carondelet et Polymnie, et mesurant ensemble: un des dits lots désigné par la lettre O, sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 12 février 1844, déposé comme plan numéro donné à l'étude de A. Chiapella, notaire, trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur de cent pieds à la rue Euterpe et cent [illegible] dans l'autre ligne, les autres deux lots, désignés par les lettres C. et D., sur une esquisse tracée par J. A. D'Hémécourt le 12 mai 1860, annexée à un acte mentionné ci-après, pardevant J. Bendernagel, notaire. Le lot C. vingt pieds de face à l'avenue St-Charles, et le lot D. trente-cinq pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur de cent un pieds dix pouces, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Kern a acheté, le lot quatre de Udolpho Wolfe d'après un acte passé pardevant J. Fahey, notaire, le 6 juin 1885, enregistré au Bureau des Aliénations Livre 123, folio 231, et les lots C et D de Marie Scheu, d'après un acte passé le 12 juin 1885 pardevant le dit notaire Bendernagel, enregistrés au Bureau des Aliénations Livre 121, folio 573.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bosseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,906—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 3, dans l'îlot désigné par le No municipal No 99, borné par les rues Rampart, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 23 novembre 1859, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

Etat de Situation Semestriel

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 30 Juin 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,320,806 48
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Prime sur les mêmes	6,800 00	
Bons de la Ville de la Nlle-Orléans et autres bons et actions	$394,372 22—	448,079 22
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorier des Etats-Unis	2,250 00	
Change local	130,617 89	
Comptant	310,965 [illegible]	
Chèques pour la Chambre de Compensation		
Comptes d'échange	156,501 19—	643,434 91
		$2,532,462 50

PASSIF.

Capital en fonds		$500,000 00
Fonds de surplus	125,000 00	
Profits non divisés	31,909 09—	156,909 09
Dividende payable le 1er juillet		30,000 00
Circulation		44,350 00
Dû aux déposants et banquiers		1,812,003 50
		$2,538,462 50

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier.

DIRECTEURS:

Carl Kohn, B. Chalaron,
Jno M. Parker, S. O. Thomas,
Isaac Delgado, Jonas H. Levy,
E. D. Wallace, G. A. Williams,
Jules A. Blanc, S. V. Fornaris.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 328 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 324 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elisa Marguerite Félicité Roy.

No 36,425—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—LUNDI, 19 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 5 septembre 1892, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désignés par les lettres C et D, sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, le 2 septembre 1892, mesurant conformément au dit plan (au pied américain), 32 pieds 3 pouces et 1 1/2 ligne de face, chacun, à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Il y a un bail enregistré pour cinq ans, à partir du 1er avril 1892, sur une portion des dits deux lots de terre, laquelle portion est décrite dans le dit bail, exécuté par un acte par devant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, en date du 15 avril 1882 comme mesurant à peu près 60 pieds de face sur la rue Remparts, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec écurie, etc., et occupée par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désigné par la lettre "E", sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 1er septembre 1892 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, 32 pieds de face à la rue N. Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage élevé, en briques, avec porche, avec corridor de côté, 3 chambres, un cabinet. Une cuisine à un étage, avec deux chambres. Jardin, équipement de pêcheurs; cave, lieux d'aisance, etc., etc., connu par le numéro municipal 324 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant à l'adjudication; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront en plus du prix de leurs adjudications les taxes d'Etat dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. La propriété premièrement décrite est vendue sujette à tous les droits que le locataire peut avoir légalement acquis d'après le dit bail.

Actes de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, bijouterie, etc.

Succession d'Elisa Marguerite Félicité Roy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—LUNDI, 19 septembre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, sur les lieux, No 324 rue Nord Remparts en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A., maintenant absent en congé, pour le compte de la susdite succession le contenu du local ci-dessus décrit, consistant en meubles de maison, bijouterie, etc. conformément à un inventaire déposé à la Cour.

Conditions—Comptant.

7 sept—7 10 14 19

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,

Occupée par le Café de Baltz.

Succession de Mme Joseph Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841, et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans No 2, en l'étude de Wm Christy, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt-deux pieds américains, 22 pieds 8 pouces 7 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Charles et 22 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur 125 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, ayant du côté du Canal 125 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la rue du Canal, et 123 pieds 7 pouces et 7 lignes du côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé de parties des lots Nos 19 et 20 sur un plan fait par Pilié, voyer, le 30 mars 1821, et annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas en son vivant notaire en cette ville, le 6 avril 1821. Étant la même propriété acquise par ladite Mme Joseph Puig Martorell épouse dudit Bernardino Martorell, de Secundus Engène, par acte de vente passé par devant J. S. E. Scherch, des dans les Etats-Unis, à Barcelone, Espagne, le 9 novembre 1880 et enregistré dans le bureau des transferts de cette ville le 4 janvier 1881 dans le livre 115, folio 138. L'original dudit acte est déposé en l'étude de Walter D. Denègre notaire en cette ville. Les améliorations consistent de la bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée étant occupé par le café de Baltz et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et connus comme portant les numéros municipaux 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance garantie par privilège de vendeur et hypothèque, en billets payables 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aristide Bougère.

Noëlie Bougère vs. Veuve Aristide Bougère et autres.

No 36,798.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 3 août 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Hôpital, Bourgogne et Barracks, désigné par la lettre "H," sur une esquisse et un certificat d'arpentage datés le 10 août 1871, dressés par J. A. D'Hémécourt, sous voyer de la ville, annexés à un acte de vente par W. P. Pemberton, à Aristide Bougère, pardevant James Fahey, notaire, le 12 septembre 1882, lequel dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, divisés en coupons à la convenance des intérêts respectifs des héritiers, portant intérêt à raison de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie usuelles; l'acquéreur devant assurer la bâtisse sur ladite propriété pour toute sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et transférera la police d'assurance au détenteur ou détenteurs des dits billets et paiera finalement tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont par le présent fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou toute partie de ceux-ci. L'acquéreur paiera au-dessus du prix d'adjudication toutes les taxes pour l'année courante 1892.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

12 août—13 20 27 sept 3 10 14

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles sur la rue Deuxième entre St-Patrick et St-Denis.

Succession d'Eva Weissenberger.

No 33,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 1[illegible] rue Commune—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 8 août 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, situé dans l'îlot borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné comme lot No 8 sur un plan dressé par un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds plus ou moins. Les améliorations consistent en un cottage seul avec une chambre et un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, hangar et citerne. La propriété n'est jamais inoccupée et rapporte $18 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. R. Kerr, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

1sept—1 10 17 24—oct 1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Rues St-Joseph et Delord, Entre Baronne et Dryades.

—ET—

Actions de la Banque des Citoyens.

—A l'encan—

Succession de Mme Catherine Mulvihill, femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,376—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892. Il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, certificats No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Joseph, Dryades, Delord, Julia et Baronne, désignés par les Nos 44 et 45, d'après un plan fait par Dakefield, arpenteur, en mars 1832, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.

Le lot No 44 mesure 30 pieds de face à la rue St-Joseph et 17 pieds 4 pouces de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, la ligne latérale convergeant de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins. Le lot No 45 touche au lot No 44 et mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, en ligne convergente aussi de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d'autres.

Les améliorations sur les dits lots de terre comprennent la maison en briques connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, office, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a une balance) à un et deux ans de crédit, en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de leur date jusqu'à complet paiement, garantis par le gage du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garanties ordinaires, comprenant le transfert de la police, les honoraires d'avocat en cas de non paiement par les acquéreurs, etc. L'acquéreur assumera, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

8 sept—8 14 21 28—oct 5 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession du Rév. Julius Werner et de Mme Louise Schmidt, sa femme.

No 36,897—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet— MARDI, 20 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, en date du 7 septembre 1892, rendu dans l'affaire ci-dessus.

1° A 11 heures A. M., au local coin des rues St Louis et Johnson.

2° A midi, au local coin des rues Marais et St-Pierre.

Les meubles de maison que contient chacune des maisons ci-dessus décrites, consistant en meubles de salon, chambre à coucher et de cuisine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

8 sept—8 9 19 20

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Raymond Ducos vs. ses Créanciers.

No 36,752—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Meubles, Comptes courants.

A l'encan. Pour du comptant.

Le contenu entier des nouveaux magasins de meubles, Nos 64 et 66 rue St Louis; aussi le contenu de l'entrepôt,

No 75 rue St-Louis, entre Bourbon et Royale.

Jeudi, 15 septembre 1892.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau 101 rue de l'Lamp. JEUDI 15 septembre 1892, à 11 heures A. M. aux endroits ci-dessus, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour, actuellement absent en congé, en date du 1er septembre 1892, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un vaste assortiment de meubles de salons, de chambres à coucher et de salle à manger.

Aussi un lot de comptes courants, le tout d'après un inventaire.

Conditions—Comptant.

3 sept—3 4 5 10—4 date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants, Dans le Deuxième District,

Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.

POUR DU COMPTANT.

Succession de Firmin Lavasseur.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Firmin Levasseur, décédé, Docket No 35,663, il sera vendu à l'encan:

Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Port et Frenière ou avenue Hagan, dans l'îlot No 248, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant chaque environ 30 pieds de face à la rue du Port et Bayou St-Jean sur diverses profondeurs variant d'à peu près 118 à 142 pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne.

Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlot que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chacun, environ 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de la propriété qui pourra être vu à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 en outre de leurs enchères.

21 août—21 28—4 11 18 21 sept

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30me jour de juin 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières		$93,550 00
Bons de ville et autres		127,965 00
Actions		22,597 50
Prêts et escomptes, tous, après 90 jours d'échéance	$1,546,911 80	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	696,283 17	
		2,243,194 97
Papiers suspendus évalués à		1,274 37
Prêts sur demande	$887,796 25	
Change à vue	421,704 12	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échange à la Clearing House	760,717 88	
		2,070,218 25
Total		$4,560,840 07

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	300,000 00
Profits non divisés	172,965 73
Dividendes non payés	40,830 00
Dépôts à retirer contre chèques	3,047,539 34
Circulation	5,565 00
Total	$4,560,840 07

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi le troisième jour de juin 1892.

A. G. LA PRIE, Notaire Public.

2 juil—

THE NEW ORLEANS BEE,

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the only recognized organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to cultivate their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante Maison-Cottage, No 91 rue Désiré, près Remparts.

Succession de Henry Hathmann et de Mary Schumacher, sa femme.

No 36,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division —, maintenant absent en congé, daté le 9 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

L'élégante maison-cottage, No 91 rue Désiré, entre Remparts et Bourgogne, bâtie en retraite de la banquette, formant un beau parterre avec jardin devant, ayant salon, 5 chambres, citerne, dépendances, etc., voisinage tranquille, accessible aux chars, et décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Montreuil, dans l'îlot No cinq, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Désiré, Nord Remparts, Bourgogne et Elmira, lequel dit lot de terre mesure quarante-six pieds de face à la rue Désiré, et à une profondeur de cent-vingt [120] pieds à pieds pouces entre lignes parallèles, d'après un plan de O. Ussen Lewis, député-voyer de la ville, daté le 20 juin 1892, déposé au bureau de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour fixer la vente.

L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 sont—13 20 27—sept 3 6 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur à Carrollton, No 10 avenue Dublin près de l'avenue St-Charles,

No 81 rue Madison, près de Hampel.

Succession de Mme Annie E. Firth.

No 36,388—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la cour ci-dessus, Division A, maintenant absent en congé, daté le 16 août 1892, rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° Le cottage occupé en bois, No 10 rue Dublin, contenant chevrons sur la façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot 66, borné par les rues Dublin, Madison, Hampson et Première, désigné comme lot No 5, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 118: le dit lot mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° Le résidence en bois à deux étages, No 81 rue Madison, avec galerie double en avant, 8 chambres, citerne, etc., et décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot No 118, borné par les rues Madison, Dublin, Troisième et Temple, désigné comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 165 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 13 touchant le dit lot et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 50 pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le même îlot et désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6, mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent sera requis pour fixer la vente.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

21 août—21 28 27—sept 3 10 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District,

No 91 rue Espagne, près Dauphine.

Succession de James Ortones.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 28 336.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—MERCREDI, 24 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir

La maison-cottage désirable, No 91 rue Espagne, retiré du trottoir, ayant une galerie de façade et cinq chambres, arrière dépendances, citernes, grande cour, etc., convenable aux chars; un "home" tranquille et agréable, promettant d'augmenter en valeur, et décrit comme suit, à savoir

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Espagne Poète, Dauphine (anciennement Grandhomme) et Bourgogne (anciennement Craps), commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Espagne, et mesurant, en mesure américaine, 42 pieds 7 pouces et 10 pouces et 7 lignes de profondeur, sur 97 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Espagne, en mesure française, 40 pieds de face à la rue Espagne, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan annexé fait le 7ème jour de mai 1866, par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexé à un acte passé le 10 janvier 1867, pardevant P. E. Laresche, un notaire public en cette ville.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Sengel, N. P., No 43 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.

27août—27 31—7 14 21 24 sept

VENTE EN PARTAGE.

Cottages doubles productifs,

Nos 93 et 95 rue St-Pierre près Bourbon, et

Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, près Royale.

Successions de M. et Mme Claude Fonlon.

No 36,439—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 août 1892 et signé le 29 août 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans les successions ci-dessus intitulées—

1° Le double cottage d'un bon rapport, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 93 et 95 rue St-Pierre contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Pierre, Bourbon, Dauphine et Orléans, mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue St Pierre sur 78 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le double cottage désirable, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., dans un district populeux, à la portée des chars, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Toulouse, Royale, St-Louis et Bourbon, désigné par le No 12 sur un plan dressé par P. C. Boudousquié, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire en cette ville, sous le No 123, d'après lequel plan le dit lot mesure 31 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Toulouse sur 83 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour fixer la vente.

Actes de vente pardevant Benj. Ory, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7sept—7 14 21 28—5 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le magasin et résidence en briques, à trois étages, bien situé.

No 223 rue Nord Poydras,

Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Pessent.

No 36,390—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur,—Bureau 177 rue Commune — MERCREDI, 19 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, et siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le magasin et résidence en briques à trois étages bien situé, No 223 rue Nord Poydras, entre Penn et Dryades, ayant un grand magasin, vestibule et trois chambres en bas, aux étages, six chambres, cour pavée, bains, citerne hydrant, etc., et décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Nord Poydras, Baronne, Penn et Dryades, désignés par les numéros 5 et 6, sur un croquis annexé à un acte de vente de Paul J. Meunier à E. Pessent, passé pardevant E. Bouchaud, notaire en cette ville, le 17 décembre 1869 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 5, 32 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras, sur 72 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 21 pieds 2 pouces et 11 lignes de largeur, [illegible] et le dit lot No 6 [illegible].

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles. Un dépôt de dix pour cent sera requis pour fixer la vente.

Acte de vente pardevant —— —, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7 10 11 17 18 24 28—oct 1 2 5 à date

Etat de Situation Semestriel

De la Nouvelle-Orléans,

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

[illegible]

Balance		$123,004 48
Sur risques [illegible]		2,597 35
Sur risques de rivière		1,381 01
Total		$127,982 85
Moins—Primes non acquises		40,130 00
		$86,852 85
Ajouter: Compte d'intérêts	$3,358 30	
Compte de loyer	7,506 71—	$11,864 01
		$98,646 85

Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,082 79	
Sur risques [illegible]	312 58	
Sur risques de rivière	896 38	
Pertes totales	$61,297 75	
Primes retournées	$4,773 72	
Réassurances	2,841 95	
Dépenses	12,820 00	
Taxes	6,190 91	
Honoraires d'avocat	260 00	
Compte de courtage	1,709 11—27,577 40—96,785 34	
		$861 50

La Compagnie possède de l'actif suivant: Propriété immobilière	$96,044 44
Billets garantis par hypothèque et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	15,272 98
Propriétés foncières	174,497 00
Argent comptant	25,073 55
Certificats 5 0/0 de ville, (valeur du marché)	22,035 00
Actions des banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	3,577 00
Actions du La Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	3,950 00
Avance sur l'habitation Ouvrier	6,804 31
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	660 00
	$390,756 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.

JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, John M. Baldwin,
Aristide Hopkins, W. H. Renaud,
Jos. A. Shakspeare, Jorome Macé,
Henry C. Ramsey, Paul Capdevielle,
R. W. Smith, J. S. Zacharie,
A. Eiguea.

16juin—1 m

BANQUES.

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,291,863 31
Surtirages garantis et non garantis	8,800 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Actions, sécurités, etc.	46,344 34
Dû par des agents de réserve approuvés	36,882 86
Dû par d'autres banques nationales	22,357 22
Dû par des banques et banquiers d'Etat	454 00
Maison de banque, meubles et installations	115,500 00
Dépenses courantes	915 30
Echanges pour le Clearing-house	$51,134 90
Billets d'autres banques	7,945 00
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	81 76
Espèces	49,250 00
Billets legal tender	284,459 00 — 392,131 16
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$1,972,678 30

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits non divisés	36,081 98
Billets de banques nationales en circulation	36,645 00
Dividendes non payés	2,765 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,267,951 06
Certificats de dépôt à demande	5,345 00
Chèques certifiés	1,379 74
Chèques de caissier en circulation	13,120 31—1,287,796 11
Dû à d'autres banques nationales	8,097 32
Dû à des banques d'Etat et banquiers	492 89
Billets payables	60,000 00
Total	$1,972,678 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. MERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. MERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:
H. B. GOGREVE.
M. SCHWARTZ.
J. C. DENIS, Directeurs.

17 juil—1f

Etat de situation semestriel

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$416,403 02
Surtirages, garantis et non garantis	6,490 44
Bons des E.-U. en garantie de la circulation	50,000 00
Autres bons et actions	126,190 00
Maisons de banque et autres propriétés immobilières	51,250 22
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U.	2,250 00
Prêts sur demande	$110,161 16
Echange sur New York	114,076 04
Dû par des banques et banquiers	39,644 07
Monnaie courante, espèces et chèques locaux	230,635 39— 478,116 57
Total	$1,133,695 91

PASSIF.

Fonds capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	30,000 00
Profits indivis	6,545 86
Circulation au dehors	45,000 00
Dividendes non payés	894 00
Dû à des banques et banquiers	36,927 49
Dû aux déposants	713,728 56— 751,150 05
Total	$1,133,695 91

JAS. J. TARLETON, Caissier.

2 juil—

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.

Nlle-Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes	$807,997 82
Surtirages	1,796 17
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Bons d'Etat et de ville	350,746 50
Maison de banque, meubles et installations	32,272 12
Autres propriétés foncières	12,665 87
Primes [illegible]	2,250 00
Prêts sur demande	$330,169 56
Change à vue sur New York	197,962 38
Echanges étrangers	20,479 27
Dû par les banques et banquiers	48,727 26
Chèques pour le Clearing House	44,271 60
Monnaie courante et espèces	394,654 79— 918,816 77
	$2,177,279 1

PASSIF.

Fonds capital	$400,000 0
Fonds de surplus et profits indivis	166,771 72
Dividendes non payés	12,000 00
Circulation	45,000 00
Dépôts individuels	$1,315,496 54
Dû aux banques et banquiers	297,961 36—1,555,439 97
	$2,177,279 12

CHAS. L. G. DUPUY, Caissier.
CHAS. E. CULBERTSON, Assist. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
A. O. KENNER, Vice-Président.

2 juil—

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul, dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......

L'Abeille de la [illegible]

NOUVELLE-[ORLEANS]
VENDREDI 9 [illegible]

Mandeville, L[illegible]

LE STEAMER [illegible]

[illegible]

COMPAGNIE [illegible]

CHEMI[NS DE FER]

QUEEN & CRESCENT — 26 HOURS TO CINCINNATI

Temps pour [illegible]
Temps pour [illegible]

LE FRA[NÇAIS]

JOURNAL [illegible]

WHITNEY [illegible]

FEUI[LLETON]

No 10.

Belle-[illegible]